

du 08 SEPTEMBRE 2016

Présents : BARDOU G – BEDOS D - BOUILLE A - CAZENAVE M - GUILHAUMON JM - JAFFUEL C - MARZA I - MATAGNE C - REVEL M - USACHE P.

Procuration : ALBOUY à REVEL M - BONVALET D à MARZA I - DESCOUENS MS à BARDOU G - PEREZ H à BEDOS D.

Absent(s) : RONCIN D.

Secrétaire de séance : BOUILLE A.

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du conseil du 7 juillet 2016. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu.

I - Renouvellement de contrat pour l'agent contractuel à l'ALP

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler le contrat pour l'agent contractuel à l'ALP pour une durée d'un an, du 1er septembre 2016 au 31 août 2017, sur une durée hebdomadaire de 30H/35H annualisé sur 25H/35H. Cet emploi sera rémunéré au SMIC.

Vote à l'unanimité

II - Maîtrise d'œuvre pour les travaux de la Route de Caux

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de choisir la société BEI pour la maîtrise d'œuvre des travaux Route de Caux : Réfection eaux usées et Aménagement voirie.

Il précise que l'avant-projet initial avait été réalisé par la société BEI de BEZIERS. Le coût de maîtrise d'œuvre est de 20 720,00 € ht, 24 864,00 € ttc.

Vote à l'unanimité

III - Acquisition d'un terrain dans le périmètre rapproché du forage

Monsieur le Maire propose au conseil d'acquérir un terrain situé dans le périmètre rapproché du forage (parcelle B 0918 - Lieu-dit CATHERINASSE - Surface 1 648 ca) à un administré pour un montant de 300.00 €.

Vote à l'unanimité

du 08 SEPTEMBRE 2016

IV - Rapport de l'eau et de l'assainissement 2015

Monsieur le Maire présente le rapport de l'eau et de l'assainissement 2015.

Vote pour l'adoption de ce rapport à 13 VOIX pour, 1 abstention, 0 contre.

V - Avoir sur facturation eau 2016

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que deux administrés de la commune lui ont demandé un avoir sur leurs factures d'eau, suite à une importante consommation due à une fuite. Il propose d'appliquer le calcul suivant : moyenne des trois dernières années majorée de 25 %.

Madame Matagne dit qu'un relevé de compteur effectué semestriellement permettrait de détecter les fuites éventuelles.

Monsieur le Maire dit que cela représente une surcharge de travail importante et la surveillance des compteurs est de la responsabilité des propriétaires.

Vote à l'unanimité.

VI - Travaux de sécurisation et d'automatisation de l'alimentation en eau potable depuis l'adduction SIEVH : Mission de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la mission de maîtrise d'œuvre pour les "Travaux de sécurisation et d'automatisation de l'alimentation en eau potable depuis l'adduction SIEVH".

Monsieur le Maire propose au conseil de choisir la société ENTECH de MEZE, qui a réalisé la maîtrise d'œuvre du forage sur la commune pour cette mission pour un montant de 9 450.00 € HT.

Vote à l'unanimité

VII - Convention d'adhésion au service de prévention avec le centre de gestion de l'Hérault : Renouvellement

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler la convention avec le centre de gestion de l'Hérault (CDG 34) pour la médecine du travail à compter du 1^{er} janvier 2017.

Vote à l'unanimité

du 08 SEPTEMBRE 2016

VIII - Demande de prorogation de subvention pour la Restauration de l'Eglise au Conseil Départemental

Monsieur le Maire dit au conseil que le conseil départemental avait accordé à la commune en 2015 une subvention de 25 244 € pour la restauration de l'église. Les travaux devaient être commencés avant le 14 octobre 2016.

Monsieur le Maire précise au conseil que suite à des retards administratifs concernant la notification des arrêtés de subvention, (subvention de l'état reçue le 9 juin 2016), l'appel d'offres pour le choix des entreprises n'a pu être lancé. Il propose au conseil départemental de demander une prorogation de subvention pour ce projet.

Vote à l'unanimité

IX- Modification des statuts de la communauté de communes Les Avant-Monts du Centre Hérault.

Monsieur le Maire présente au conseil la modification de statuts de la communauté de communes Les Avant-monts du Centre Hérault, suite à la fusion de la communauté de communes Les Avant-Monts du Centre Hérault, de la Communauté de Communes Orb et Taurou avec extension du périmètre aux communes d'Abeilhan et de Puissalicon.

Vote à 13 VOIX pour, 0 abstention, 1 contre, pour l'adoption de ces statuts.

X - Nomination d'une rue

Le service des impôts a demandé à la commune de nommer une rue permettant l'accès au lotissement L'Abri des Vignerons.

Il propose d'attribuer à cette rue le nom « **L'Abri des Vignerons** ».

Vote à l'unanimité

1) L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clos à 18h30.